

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 16 mai 2023 : invitation au concours des pratiques agroécologiques catégorie « prairies et parcours »

Mardi 16 mai 2023, se tiendra le concours des pratiques agroécologiques, catégorie « prairies et parcours » coorganisé par la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90, l'EPAGE Doubs Dessoubre et le Parc naturel régional du Doubs Horloger.

Toute la journée, le jury composé de profils naturalistes, agronomes, apicoles...visitera et évaluera les parcelles de **6 agriculteurs volontaires** à partir d'une méthode d'observation de la végétation construite avec l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). Cette édition locale du concours se situe à l'est du département sur le territoire du bassin versant du Doubs, de la combe de Biaufond à la combe de Surmont.

L'agriculture de ce bassin versant est très majoritairement orientée vers la production laitière destinée à la fabrication de fromages AOP (Comté, Morbier et Mont d'Or). Une majorité de prairies permanentes (plus de 90 % de la Surface Agricole Utile), s'est développée pour l'alimentation des bovins laitiers en respectant les cahiers de charges des AOP. **Cependant, la préservation des prairies est compromise par différentes menaces liées généralement aux modifications des pratiques agricoles, à une urbanisation non maîtrisée et au réchauffement climatique. Les prairies sont considérées comme un bien patrimonial, aux fonctions multiples (économique, environnementale, paysagère et sociale), dont la disparition serait irréversible.**

L'organisation du concours sur le territoire permet de valoriser les exploitations répondant aux enjeux actuels : **résilience face au changement climatique, autonomie fourragère, protection de la ressource en eau et préservation de la biodiversité et des paysages.** Le concours local des pratiques agroécologiques, catégorie « prairies et parcours » récompensera donc la prairie ayant le meilleur équilibre agroécologique parmi les parcelles proposées par les **6 agriculteurs participants**. Le vainqueur de l'édition locale du concours participera par la suite au **concours national des pratiques agroécologiques « prairies et parcours »** qui se déroulera au salon international de l'agriculture 2024.

Déroulé de la journée :

Heure début	Heure fin	Déroulé	Commune
8h30	8h50	Rendez-vous café dans les locaux du PNR	Les Fontenelles
9h00	10h00	Visite parcelle Jean Charles Petit	Fournet Blancheroche
10h10	11h10	Visite parcelle GAEC Bio'n'cow	Frambouhans
11h20	12h20	Visite parcelle GAEC du Grand Frêne	Les Ecorces
12h30	13h30	Déjeuner	Charquemont
13h40	14h40	Visite parcelle GAEC de la Plaine	Damprichard
14h50	15h50	Visite parcelle GAEC de Charmauvillers n°1	Charmauvillers
16h20	17h20	Visite parcelle Philippe Monnet	Indevillers (Moulin du Plain)
18h00	19h00	Délibérations du jury dans les locaux du PNR	Les Fontenelles

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

- Cédric Jacquet, chargée de mission agriculture durable et forêt : cedric.jacquet@parcdoubshorloger.fr – 03 66 32 50 20
- Océane Vincent, chargée de communication : oceane.vincent@parcdoubshorloger.fr – 03 74 95 34 21